

LOI DE CAUSE À EFFET dans l'hindouisme et le bouddhisme

par Tjnh Vinh 26 sept 2025

Siddhārtha Gautama, plus tard appelé le Bouddha (l'Éveillé en sanskrit), naquit au VI^e siècle avant notre ère, au sud de l'actuel Népal.

Il grandit dans un environnement marqué par la religion hindoue, mais se détourna très tôt d'elle, notamment parce qu'elle prônait le système des castes héréditaires, hiérarchisées et inégalitaires, favorisant les prêtres tout en discriminant les « intouchables », et parce qu'elle enseignait l'existence d'une âme éternelle.

Vers l'âge de 35 ans, il commença à enseigner la voie de la libération. Ses disciples transmièrent son enseignement oralement pendant plusieurs siècles, avant qu'il ne soit fixé par écrit.

I. LA LOI DE CAUSE À EFFET SELON L'HINDOUISME

La loi de cause à effet, encore appelée loi du karma rétributif, était déjà présente dans la pensée indienne plusieurs siècles avant la naissance du Bouddha. Aujourd'hui, environ 15 % de la population mondiale (plus d'un milliard de personnes) adhère à l'hindouisme, tandis qu'environ 8 % suit le bouddhisme.

1. Cause et effet

Chaque action, parole ou pensée constitue une « cause ». Lorsque les « conditions propices » sont réunies, une cause produit un « effet » (ou rétribution) sur son « auteur ». Faire le bien conduit tôt ou tard à un résultat bénéfique à son auteur, tandis que faire le mal entraîne un résultat défavorable.

L'ampleur de la rétribution correspond à celle de l'action : une grande action vertueuse produit un grand résultat bénéfique.

Certaines écoles considèrent que cette loi opère de manière impersonnelle et automatique, tandis que d'autres la relient à l'action d'êtres divins.

2. Âme éternelle et réincarnations

Certaines personnes ne semblent pas recevoir dans leur vie actuelle les fruits de leurs actes. L'hindouisme explique cette apparente injustice ainsi :

- En chaque être humain réside une « âme » éternelle, immatérielle et indépendante.
- Après la mort, cette âme quitte l'ancien corps pour se réincarner dans un autre, poursuivant le cycle des renaissances.
- L'âme demeure la même à travers les vies successives, et les rétributions non vécues dans une existence seront reportées dans les vies suivantes, lorsque les conditions propices seront réunies.

Ainsi, une existence heureuse est comprise comme la conséquence d'actions vertueuses accomplies dans cette vie ou dans des vies passées, tandis qu'une vie marquée par la souffrance est vue comme le résultat d'actes négatifs antérieurs.

La conclusion pratique est que chacun doit cultiver une conduite vertueuse afin d'améliorer son destin futur.

II. L'ENSEIGNEMENT ORIGINEL DU BOUDDHA

Points essentiels :

- **Impermanence universelle** : Tous les phénomènes, matériels comme mentaux, changent constamment.
- **Non-soi** : Il n'existe pas de « moi » immuable ni d'âme éternelle. Ce que nous appelons « moi » ou « âme » n'est qu'une illusion.
- **Les cinq agrégats** : L'être humain est une combinaison provisoire de cinq agrégats :
 - la Forme (corps physique),
 - les Sensations,
 - les Perceptions,
 - les Formations mentales (volitions, émotions, pensées, etc.),
 - la Conscience (faculté de connaître).Ces agrégats sont impermanents et dépourvus de soi. À la mort, aucun « moi » ou âme ne se réincarne.
- **La souffrance** : L'ignorance de la vraie nature de la réalité (impermanence et non-soi) entraîne l'attachement à un moi immuable fictif, et l'égoïsme. De l'égoïsme naissent l'avidité et l'aversion, sources de la souffrance. La libération de la souffrance est possible par la compréhension de la réalité et la transformation de l'esprit.

III. LES ÉVOLUTIONS POSTÉRIEURES

Pendant plusieurs siècles après le décès du Bouddha, en l'absence d'écriture, son enseignement fut transmis uniquement par voie orale, ce qui le rendit vulnérable aux influences extérieures.

Dans ce contexte, l'influence des conceptions hindoues se fit sentir. Certaines écoles bouddhistes mirent en avant la loi de cause à effet, car elle répondait à une aspiration universelle : que chaque acte soit justement rétribué.

Ce développement fut bien accueilli par les fidèles et finit par être intégré dans plusieurs courants bouddhistes. Lorsque les écrits furent rédigés, cette vision était déjà largement répandue et fut incorporée aux écrits canoniques bouddhistes.

De nos jours, la plupart des moines, faisant confiance à ces écrits, considèrent la loi de cause à effet comme un enseignement authentique du Bouddha.

Cependant, certains commentateurs se sont interrogés : comment l'enseignement bouddhiste du non-soi, qui nie toute âme éternelle, pourrait-il être compatible avec la croyance hindouiste en une âme éternelle se réincarnant d'une vie à l'autre ?

Pour résoudre cette difficulté, certains maîtres ont proposé une reformulation : selon eux, dans la loi de cause à effet, la notion d'« âme immortelle » devrait être remplacée par la notion de « processus impermanent ». Ce processus impermanent se prolongerait au-delà de la mort par des « renaissances » et recevrait les fruits des actes.

Cependant, d'autres ont fait remarquer que ce « processus impermanent » changerait tellement au fil du temps et des renaissances qu'il serait difficile de l'identifier comme l'« auteur » des actions.

CONCLUSION

Toutes les religions étant différentes, une seule religion, ou aucune, enseignerait la vérité. Cependant, toutes méritent le respect, si elles aident leurs fidèles à cultiver la compassion, la sérénité personnelle et l'harmonie sociale, et si elles s'opposent aux guerres de conquête territoriale motivées par l'ego des dirigeants, mais appelées « guerres de religion » par ces derniers.